

FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE

AFFICHAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

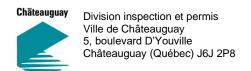
Avant de construire, d'installer, de remplacer ou de modifier une affiche ou une enseigne, vous devez obtenir au préalable un certificat d'autorisation d'affichage.

PROCÉDURE:

- 1. Compléter ce formulaire;
- Réunir les documents requis en support à la demande;

l'adresse suivante : permis@ville.chateauguay.qc.ca						
ADRESSE DU COMMERCE						
Adresse :						
Nº de cadastre ou de lot :						
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DU CERTIFICAT D'AUTORISATION						
Nom :	Fonction:					
Adresse :						
Ville:	Provir	nce :	Code postal :			
Tél.:	Courriel:					
*Une procuration est obligatoire si l'entreprise n'est pas propriétaire du bâtiment pour lequel la demande est formulée.						
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR D'AFFICHAGE						
Nom:		Fonction:				
Adresse:						
Ville:		nce :	Code postal :			
Tél.:	Courr	iel:				
NATURE DU PROJET						
Type d'enseigne (structure) : Attachée au bâtiment, au mur, sur auvent ou marquise Sur pylône, poteau, socle ou muret						
Implantation :						
☐ Cour avant ☐ Cour arrière		Cour latérale droite	Cour latérale gauche			
Dimensions de l'enseigne	Hauteur de l'enseigne :					
Superficie de l'enseigne :	Large	Largeur de la façade du local :				
Matériau :						
Inscription (texte):						
Coût approximatif des travaux :		Date prévue de l'installation :				

Affichage_francais.docx



FORMULAIRE DE DEMANDE **CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE**

		PIÈ	CES ET DOCUMENTATION EXIGÉES	
	(Le	plar	montage du projet d'affichage, en couleur; n doit montrer ses dimensions générales et la superficie de ainsi que la localisation exacte de l'enseigne sur le bâtiment	
	Une lettre ou une résolution autorisant le demandeur à signer la demande si le demandeur est mandataire;			
	Demande d'approbation du plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA); (Compléter le formulaire prévu à cet effet, si applicable)			
FRA	IS R	RELA	ATIFS À LA DEMANDE (<i>Règl. G-068-22</i>)	
	g)		struction, installation, remplacement ou modification d'une neau-réclame, sous réserve des exclusions prévues au règle	
		i.)	modification du message	75 \$
		ii.)	nouvelle enseigne et/ ou modification de la structure - premier mètre carre - mètre carré additionnel	80 \$ 20 \$

Payables par chèque, mandat-poste, traite bancaire, libeller à : Ville de Châteauguay Ou

iii.) enseigne temporaire 60 \$

Comptant et Interac disponible au comptoir

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un certificat d'autorisation, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessus, dûment complétés. Prendre note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du certificat et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre certificat non valide.

L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète et que tous les documents exigés auront été fournis.

L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Signature:

Il faut prévoir un délai d'environ deux semaines si le projet n'est pas assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et d'environ 3 mois dans le cas contraire.

DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Date:

Affichage_francais.docx 2